



Bruxelles, 15 octobre 2019

KBC soulage les entreprises avec son fonds de pension multi-employeurs KBC Pension Fund Service

KBC et EBCS mettent leur expertise en matière de pensions au service des entreprises

De plus en plus d'entreprises et de secteurs proposent à leurs employés une pension extra-légale dans le cadre croissant du deuxième pilier des retraites. Pour ce faire, les entreprises peuvent faire appel à un assureur de groupe ou à un fonds de pension. Or constituer un fonds de pension exige des connaissances très spécifiques en matière de gestion, de conseil, de suivi et d'administration. De plus, dans les années à venir, les obligations légales et la gouvernance de ces fonds augmenteront sous l'effet de la transposition d'une directive européenne en droit belge (IRP II).

Toutefois, à partir du 1er janvier 2020, les entreprises pourront aussi transférer leur fonds de pension nouveau ou existant dans KBC Pension Fund Service, le nouveau fonds de pension multi-employeurs de KBC. KBC combine sa longue expérience acquise avec son propre fonds de pension et sa fonction de conseil à son personnel et celle d'EBCS (*Employee Benefit Consulting Services*). EBCS a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine du conseil et de l'assistance technique et administrative (ICT, actuariat, comptabilité, salaires) des fonds de pension.

Une entreprise transfère son fonds de pension dans KBC Pension Fund Service continue elle-même à jouer un rôle actif dans son fonds et aide à déterminer ses choix stratégiques. Cependant, KBC et EBCS déchargeront l'entreprise de toutes les tâches administratives, de gouvernance, de contrôle et légales, qui incombent aux fonds de pension, et ce pour une rémunération conforme au marché.

Hans Verstraete, Directeur général de KBC Assurances et Président du Conseil d'administration de KBC Pension Fund Service a déclaré: *"La constitution d'une pension est une question sociétale très actuelle. Nous voulons apporter avec KBC une contribution et une valeur ajoutée durables au débat sur le vieillissement de la population. Avec notre fonds de pension multi-employeurs, Nous complétons notre gamme de plans de pension complémentaire. Depuis plusieurs décennies, KBC Assurances est actif sur le marché du 2e pilier de pension avec différentes solutions d'assurance. Cette offre s'étend désormais aux fonds de pension pour lesquels nous, en tant qu'employeur de premier plan, mettons à profit nos connaissances et notre expérience acquises avec notre propre fonds de pension constitué en 1942 pour tous les collaborateurs de KBC en Belgique. Nous mettons cette expertise de gestion à la disposition d'autres entreprises, y compris notre expérience en matière de communication et de support au personnel. Grâce à l'expertise acquise par KBC Asset Management en gestion de fortune (y compris pour les fonds de pension) et à la collaboration exclusive avec notre partenaire EBCS, nous déchargeons également l'entreprise de toutes les obligations administratives de plus en plus complexes qu'un fonds de pension implique. Le fonds de pension multi-employeurs KBC est donc un complément indispensable à notre offre aux entreprises. Nous le constatons au vu des réactions enthousiastes de la part de diverses entreprises qui se sont jointes à nous dans cette aventure."*

Ina Decoster, administratrice et actuaire d'EBCS : " Depuis pas mal d'années, EBCS propose à ses clients un haut niveau d'expertise et de qualité, combiné à une approche dynamique et innovante, soutenue par les technologies de pointe. Aujourd'hui, nous soutenons ainsi avec succès plus de 25 fonds de pension. Nous le faisons aujourd'hui et continuerons de le faire en toute indépendance, ce qui nous permet de répondre rapidement et de manière flexible aux besoins spécifiques de chaque client par des solutions sur mesure. C'est pourquoi nous nous réjouissons que, dans le cadre de ce fonds de pension multi-employeurs, nous puissions nous associer à un partenaire solide tel que KBC, qui dispose également d'une longue expérience et d'un savoir-faire éprouvé dans la gestion de son propre fonds de pension. Ensemble, nous déchargeons les entreprises du fardeau de la gestion et de l'exécution de leurs obligations en matière de fonds de pension, tout en apportant une contribution précieuse à la question très actuelle des pensions. Dans le paysage de plus en plus complexe des retraites, nous considérons le fonds de pension multi-employeurs KBC comme une solution appropriée pour les entreprises qui souhaitent bénéficier des avantages d'avoir leur propre fonds de pension, mais qui n'ont pas la taille requise ou qui ne veulent pas s'encombrer des tâches administratives y afférentes".

Ample offre KBC dans le cadre du deuxième pilier de pension

KBC Assurances propose déjà une large gamme de produits de pension pour les particuliers (indépendants) et les entreprises:

- une assurance de groupe destinée aux entreprises qui souhaitent instaurer un plan de pension pour leur personnel;
- un engagement individuel de pension (EIP) ou la convention de pension pour travailleurs indépendants (CPTI) récemment introduite en Belgique;
- la PCLI (pension complémentaire libre pour indépendants)

Depuis 1942, KBC gère avec succès son propre fonds de pension, qui compte aujourd'hui parmi les plus importants de Belgique et réalise de solides performances dans différents types de plans de pension (plans but à atteindre, plans à contributions définies, plans de trésorerie). KBC a pour avantage de pouvoir combiner l'expertise de KBC Asset Management et celle de ses solutions d'assurance.

A partir de 2020, KBC offrira aux entreprises la possibilité d'adhérer à un fonds de pension multi-employeurs : KBC Pension Fund Service. Dans ce nouveau fonds de pension, KBC applique son expertise et son savoir-faire accumulés à la gestion de fonds de pension provenant de tiers et pour le compte de tiers. À cette fin, KBC fait appel à une équipe dédiée qui gère actuellement le fonds de pension KBC, et qui peut en outre compter sur l'expertise de KBC Asset Management. Une entreprise peut choisir de proposer à ses employés un nouveau plan de pension dans le cadre de ce fonds multi-employeurs ou d'y transférer son fonds de pension existant. L'entreprise bénéficie d'une aide, tant au niveau de la constitution que de la gestion du fonds de pension.

KBC gère le fonds de pension multi-employeurs en collaboration avec EBCS, qui jouit d'une excellente réputation dans ce domaine.

EBCS "Employee Benefit Consulting Services" fournit des conseils spécialisés, ainsi qu'une assistance technique actuarielle, administrative et informatique aux entreprises en ce qui concerne les plans de prévoyance extra-légaux constitués pour leur personnel.

En tant que cabinet de conseil actuariel, EBCS met à la disposition de l'employeur l'expertise nécessaire au développement, à l'optimisation et au fonctionnement quotidien de son plan de pension extra-légal. Selon les besoins du client, une telle assistance peut inclure:

- des conseils professionnels dans le cadre de la recherche de solutions pour la constitution ou de la modification d'un plan de pension;
- l'exécution des calculs actuariels;

- la sous-traitance de l'administration et/ou de la comptabilité du plan de pension;
- le développement d'outils informatiques appropriés pour améliorer l'efficacité de l'administration interne des pensions;
- le fonctionnement efficace de l'administration interne des pensions;
- la prise en charge de la communication aux membres du personnel;
- le calcul et le reporting des engagements de pension dans le cadre des normes comptables internationales en vigueur;
- la gestion des données individuelles des membres du personnel qui cotisent au fonds.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont
disponibles sur www.kbc.com
Suivez-nous sur
www.twitter.com/kbc_group

Vous pouvez rester au courant de nos
solutions innovantes sur [le site](#).
